

Paris, le 09 juin 2021

#BIOÉTHIQUE

Déclaration à propos du projet de loi révisant les lois de bioéthique en discussion à l'Assemblée nationale.

Seule la fraternité peut accueillir durablement la fragilité.

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France, réuni les 7, 8 et 9 juin 2021, exprime une fois de plus sa profonde inquiétude devant le projet de loi révisant les lois de bioéthique que l'Assemblée nationale examine en ce moment en troisième lecture. Le socle de la « bioéthique à la française » dont notre pays était si fier est définitivement gommé : la dignité propre à tout être humain – petit et grand - n'est plus le point focal.

Une fois de plus, la loi prétend autoriser des transgressions nouvelles en les « encadrant ». Mais jamais un cadre ne tient. Inéluctablement, il finit par être effacé. Encadrer, c'est autoriser. L'humanité a grandi en s'imposant des interdits : interdit de tuer un innocent, interdit de l'inceste, interdit du vol, interdit du viol. Mêler des cellules humaines et des cellules animales ne doit pas être simplement encadré : ce qui doit être interdit, doit l'être clairement ; ce qui peut être autorisé, doit l'être clairement également. Cela n'est possible qu'en référence à une vision réfléchie de la personne humaine et de sa filiation. Encadrer la recherche sur les embryons alors que cette recherche ne sera pas au bénéfice de l'embryon traité, c'est se permettre de manipuler les embryons humains comme un simple matériau. C'est se mettre en situation de domination technique de ce qui devrait devenir un être humain à part entière.

.../...

Comme évêques catholiques, nous ne pouvons que dire à nouveau ce que nous disons depuis des années : la souffrance des personnes qui ne peuvent pas avoir d'enfant doit être accompagnée, mais plutôt que chercher toujours à étendre la domination des humains sur leurs propres commencements, nos efforts doivent d'abord porter sur la fraternité qui seule peut accueillir durablement la fragilité. Mettre en place un processus de fabrication d'enfants ne résout rien. La vie est reçue comme un don, un don que nous sommes appelés à transmettre, à partager avec d'autres.

Le Conseil permanent remercie les parlementaires qui ont le courage de mettre en question la bonne conscience qui s'impose : leur témoignage restera pour la suite de l'histoire. La vie humaine est un don, tout être humain est un don qui mérite d'être accueilli par la société entière avec un infini respect. Il encourage les associations qui s'efforcent de mobiliser nos concitoyens sur ces sujets difficiles : [le site internet de la Conférence des évêques relaie ici quelques-unes de leurs propositions.](#)

Le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France

Mgr Éric de Moulins-Beaufort, archevêque de Reims, Président de la CEF,
Mgr Dominique Blanchet, évêque de Créteil, vice-président de la CEF,
Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras, vice-président de la CEF,
Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris,
Mgr Jean-Pierre Batut, évêque de Blois,
Mgr Jean-Marc Eychenne, évêque de Pamiers,
Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen,
Mgr Philippe Mousset, évêque de Périgueux,
Mgr Matthieu Rougé, évêque de Nanterre,
Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers.